



FONCTION PUBLIQUE

UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS - Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : ufr@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Dossier de presse

DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RETRAITES, LES RETRAITÉS UFR-FO APPELLENT À LA GRÈVE DU BÉNÉVOLAT !

Les retraités de l'Union Fédérale des Retraités Force Ouvrière seront dans la rue le 5 décembre prochain. En effet, nous soutenons totalement et sans réserve le mouvement de nos camarades en activité pour la défense des retraites et principalement celles de nos enfants et de nos petits-enfants. Nous n'avons pas les moyens de stopper le travail, et pour cause. Nous cesserons donc toute action de bénévolat.

Un droit à préserver

Le droit à la retraite a été obtenu grâce à nos aînés qui se sont battus pour le gagner au prix de lourds sacrifices. Aujourd'hui, ce droit on va se battre pour le garder, ensemble, grands-parents, parents, enfants et petits-enfants. Se battre pour les générations qui nous suivent mais aussi pour nous. Car nos propres pensions et retraites sont également menacées et au moins impactées en raison de la finalité affichée de la réforme envisagée à savoir baisser la part des retraites dans le PIB. Une part restreinte pour plus de bénéficiaires, ce sont des parts de plus en plus petites pour chacun. **C'est donc une baisse affichée des pensions.**

Nos pensions sont déjà sérieusement rognées, toujours plus au fil des ans. Il faut que cela s'arrête.

Depuis de nombreuses années, nous alertons les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par les retraités. Nos revendications sont connues. Un nombre important de lettres, de pétitions, trois audiences ministérielles dans les deux dernières années pendant lesquelles nous avons été poliment écoutés mais où nous n'avons pas été entendus ! Toutes les revendications sont restées lettres mortes, aucune réponse n'a été apportée.

Ces revendications quelles sont-elles ?

Elles sont nombreuses mais juste 3 ou 4 exemples emblématiques.

Concernant le **pouvoir d'achat**, nous demandons :

- ❑ **La suppression de la hausse de la CSG** pour tous les retraités (2/3 des retraités ne sont pas concernés par les mesures Macron).
- ❑ La suppression des pénalités fiscales imposées aux retraités et liées à la famille (parents d'au moins trois enfants et parents isolés n'ayant plus s'enfant à charge).
- ❑ **La ré-indexation des pensions sur les salaires** et non plus sur les prix. Nos pensions sont quasiment gelées depuis 6 ans ! **La perte du pouvoir d'achat des retraités s'élève à 20 % sur les 10 dernières années.** Et en 2020, la revalorisation sera différenciée en fonction des revenus : ce qui est inacceptable. Nous demandons, *a minima*, le respect de la Loi.

En ce qui concerne **la santé**, nous dénonçons :

- ❑ **La situation préoccupante des EHPAD** avec le coût exorbitant des séjours déconnecté du montant des pensions et des retraites, excluant ainsi un fort pourcentage de retraités qui n'en ont pas les moyens.
- ❑ **Le manque criant de personnel** de ces établissements au service d'une population vieillissante et de plus en plus dépendante (*a minima* un ratio d'un soignant pour un résident).
- ❑ **Le système de tarification à l'âge** en ce qui concerne la complémentaire santé et qui prend une telle place dans le budget des ménages (jusqu'à 15% du budget mensuel pour un couple) que nombre d'entre eux dénoncent leurs contrats. **Nous demandons une déduction fiscale ou un crédit d'impôt** compensant cette hausse de cotisations. Sur ce sujet précis, un directeur de cabinet ministériel qui nous a récemment reçus reconnaît que « cette situation n'est pas équitable et [qu']il faudra faire quelque chose. » « Vous aurez prochainement une bonne nouvelle » nous a-t-il même déclaré. Comme pour le reste, on attend toujours « la bonne nouvelle » !

Et il y a encore beaucoup de revendications : fragilisation des personnes âgées face à la situation calamiteuse des urgences et de la médecine de proximité, la disparition et la raréfaction des services publics et leur proximité, la dématérialisation poussée à l'extrême sans alternatives pour ceux qui ne peuvent en bénéficier, les pensions de réversion, l'action sociale, etc.

La grève du bénévolat

Face à ce mépris affiché devant leurs difficultés et revendications, chacun peut constater que nous ne sommes ni des nantis, ni des privilégiés, **les retraités sont excédés et n'en peuvent plus.** Le mécontentement est à son comble. Notre colère nous l'exprimons depuis longtemps et rien ne se passe si ce n'est une dégradation continue de nos moyens. Comment faire entendre notre voix ?

Eh bien nous choisissons de nous faire entendre avec les moyens qui sont les nôtres.

Aussi, nous appelons les retraités à cesser toutes leurs activités bénévoles à compter du 5 décembre et à rejoindre les manifestants. Nous appelons à la grève du bénévolat.

D'ailleurs, quel symbole que cette grève intervienne lors de la Journée mondiale du bénévolat ! (Instituée par l'ONU en 1985).

En effet, **La part des séniors de plus de 65 ans représente près de 58 % du bénévolat dans notre pays.** Le bénévolat en France est très important et les retraités bénévoles représentent un rouage essentiel de la cohésion sociale. Sans le secteur associatif et ses bénévoles c'est tout le lien social qui disparaît. En France, 38% de la population se retrouve dans des activités bénévoles, 38 % ! C'est près de 100 heures par an effectuées en moyenne par bénévole. Culture, sport, loisirs, social, santé, défense des droits, éducation et formation, environnement... tous les secteurs de notre société sont concernés par le bénévolat.

Un retraité sur 5 est bénévole et la participation des retraités à la vie associative ne cesse de croître d'année en année. 48% des présidents d'association sont des retraités ! L'impact économique de cette activité bénévole est considérable. Le volume global du bénévolat représente 1 320 000 à 1 420 000 emplois ETP. De plus, les associations emploient 1 837 300 salariés.

Le bénévolat est indispensable au fonctionnement de près de 90 % des associations. Et avec quelle reconnaissance ? Aucune ! Même les frais de déplacement pour assister aux réunions, commissions, séances de travail ne sont pas remboursés ! Or c'est bien la Loi qui oblige la présence des représentants d'association dans ces instances.

Alors le gouvernement peut-il se passer de nous ?

Le jeudi 5 décembre les retraités seront dans l'action et n'accepteront plus d'être méprisés. Ils cesseront toute activité bénévole pour rejoindre les actifs en grève contre la réforme des retraites, réforme qui n'a pour objectif que de tirer vers le bas les montants perçus.